



Republique du Niger

Plan Définitif de Mise en Œuvre

Février 2015

TABLEDES MATIÈRES

Partie 1: Informations d'ordre général	3
Partie 2: Situation actuelle de sécheresse	4
Partie 3: Description des activités d'intervention	8
Partie 4: Analyse sommaire	17
Partie 5: Instructions permanentes	18
Annexe 1: Plan opérationnel (OP)	22
Annexe 2: Budget révisé	23

Instructions:

Veillez remplir le Plan définitif de mise en œuvre (PDMO), en fournissant autant de détails que possible. Utilisez votre Plan Opérationnel pour vous aider à remplir le PDMO. Joignez-y tout document pertinent à titre d'Annexes. Conformément aux directives de l'ARC, le PDMO doit être soumis au moins un mois avant la date de paiement. Il peut être présenté dès que les pays sont notifiés par la société ARC Ltd. d'un paiement «probable»¹. Les pays peuvent consulter le Secrétariat de l'ARC avant de soumettre leur PDMO.

01
INFORMATIONS
D'ORDRE
GÉNÉRAL

Nom du pays:	République du Niger
Coordonnées de la personne à contacter pour le Plan définitif de mise en œuvre (PDMO):	Madame KANE AICHATOU BOULAMA, DIRECTRICE DE CABINET DU PREMIER MINISTRE
Détails du compte bancaire qui recevra le versement:	

Période de couverture:	Année: -2014	Saison: 2014-2015
Montant du versement attendu à partir du [Entrez la date]	3,3 millions \$US 1 650 000 000 CFA)	
Date du versement attendu:	Janvier 2015	

02 SITUATION ACTUELLE DE SÉCHERESSE

1^{re} étape :
En utilisant
les meilleures
informations
disponibles,
décrivez la
situation
actuelle de
sécheresse
en répondant
aux questions
suivantes.

1.1 Décrivez les activités d'alerte précoce (AP) qui se déroulent actuellement aux niveaux national et régional. Comment les systèmes d'AP du pays décrivent-ils le déficit pluviométrique actuel?

Une situation de grève observée par les agents du développement rural n'a pas permis un fonctionnement normal du système d'alerte précoce national. Ainsi les informations concernant l'évolution de la saison n'ont pu être collectées, analysées et distribuées comme il se doit. Par ailleurs l'interprétation des images satellites a permis d'avoir une appréciation de la situation qui prévaut dans le pays. C'est ainsi que FewNet et AfricaRiskView ont pu signaler les déficits observés ici et la ainsi que leur impact sur la production agricole.

En effet les premières pluies utiles au titre de la campagne agricole d'hivernage 2014 ont été enregistrées au cours de la troisième décennie du mois d'Avril dans la zone agricole du Pays. Ces précipitations ont permis d'effectuer des semis partiels du mil dans certaines localités. Par la suite, elles se sont poursuivies de manières plus ou moins régulières dans toutes les régions. Néanmoins, les premiers semis sont intervenus à Diffa à la troisième décennie de Juin et à la troisième décennie de Juillet pour la région d'Agadez. De longues périodes de rupture de pluies (de 10 à 50 jours) ont été observées ayant occasionné des avortements ou des retards de semis. Les vents violents ont également ensevelis les jeunes pousses de mil par endroits donnant lieu à des ressemés.

Est-ce que les organisations impliquées dans la gestion de catastrophes dues à la sécheresse se sont rencontrées ? Quand doivent-elles se réunir de nouveau ? Êtes-vous parvenus à un consensus sur la préparation et la planification pour l'atténuation des effets de catastrophe ?

Les structures en charge de la gestion des catastrophes liées à la sécheresse composées du Cabinet du Premier Ministre, du Cabinet de la Présidence, des principales structure des aides humanitaires ainsi que les représentants des ministères techniques se sont réunies en octobre pour discuter de l'évolution de la saison

agricole et ont élaboré un plan de soutien préliminaire 2014.

¹ARC Ltd. notifiera les pays d'un paiement probable lorsque la certitude de recevoir un versement est supérieure à 70% dans les deux mois précédant la date d'un versement potentiel, ou, comme exigé par le Conseil sur recommandation du Secrétariat de l'ARC après examen des données fournies par le logiciel Africa RiskView.

1.2 Est-ce qu'un exercice d'évaluation des besoins a été fait avant l'achèvement du PDMO ? [x] Oui [] Non

Dans l'affirmative, les conclusions étaient-elles consensuelles (consensus entre les principales agences gouvernementales et les agences non gouvernementales) et les résultats étaient-ils conformes aux tendances récentes en matière de sécurité alimentaire et aux précédents rapports de sécurité alimentaire liés à la sécheresse ?

À travers des missions de terrain affectées par les partenaires et d'autres services de l'État, une évaluation de la situation a été faite sur l'impact du déficit pluviométrique observé dans les zones impactées et les conséquences sur la sécurité alimentaire des populations. Dans le cadre du Dispositif National de Gestion des Crises et Catastrophes, toutes les décisions sont prises par consensus lors des réunions du Comité Elargie de Concertation (CEC) dont les réunions sont hebdomadaires.

Dans la négative, quand est-il prévu d'en effectuer un? NA

Comment sera financée l'évaluation des besoins? NA

02 SITUATION ACTUELLE DE SÉCHERESSE

1.3 En vous fondant sur les processus d'AP, spécifiez les régions/provinces qui sont actuellement touchées ou devraient être touchées par la sécheresse. Indiquez le nombre estimé de personnes touchées et la source de cette information (par ex., évaluation des besoins, logiciel ARV, etc.).

1 ^{er} niveau administratif: Région	2 ^e niveau administratif : Département	Population totale	Estimation du nombre de personnes touchées	Source
Maradi	Mayahi	559 009	308 696	AfricaRiskView (ARV)
	Madarounfa	714 804	267 313	
	Aguie	406 650	222 913	
	Dakoro	683 550	206 653	
	Guidan Rounджи	524 406	179 916	
	Tessaoua	516 586	171 756	
Zinder	Magaria	929 625	485 106	ARV
	Matameye	401 012	172 854	
	Goure	370 406	164 406	
Dosso	Dogondoutchi	640 431	109 181	ARV
	Loga	176 673	58 342	
Tillabéry	Tera	663 377	171 756	ARV
Diffa	Diffa	591 788	247 879	ARV
	N'guigmi	125 130	28 574	
	Maine Soroa	233 409	81 623	
TOTAL		7 536 856	2 877 204	ARV

SOURCE: AFRICARISKVIEW (ARV)

02 SITUATION ACTUELLE DE SÉCHERESSE

1.4 Pour chaque Région/Province décrivez la réponse planifiée ou attendue. Si l'exercice d'évaluation des besoins n'a pas encore été effectué, est-il possible de donner une estimation approximative de ces chiffres (à partir d'une évaluation/enquête importante réalisée par le Gouvernement ou des partenaires, comme le PAM, ou se fondant sur le système de suivi en matière d'AP)? Une fois terminé, il vous sera demandé de soumettre à nouveau le PDMO avec des informations mises à jour.

1 ^{er} niveau administratif: Région/ Province	Activité à partir du: (15 Janvier)	Réponse anticipée	
		Min	Max
Maradi	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation	79 677	87 644
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation thérapeutique	23 154	25 469
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation scolaire	4 235	4 235
Zinder	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation complémentaire	39 804	43 784
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation thérapeutique	9 185	10 104
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation scolaire	3 225	3 225
Dossou	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation complémentaire	19 120	21 032
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation thérapeutique	4 412	4 853
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation scolaire	2 932	2 932
Tillabéry	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation complémentaire	15 523	17 075
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation thérapeutique	3 582	3 940
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation scolaire	524	524
Diffa	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation complémentaire	22 237	24 461
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation thérapeutique	5 131	5 644
	Nombre de personnes ayant besoin d'une alimentation scolaire	4 532	4 532

Les données collectées concernent les régions identifiées dans ARV

02
SITUATION
ACTUELLE DE
SÉCHERESSE

1.5 Faites la liste de toutes les interventions dont vous anticipez la mise en œuvre au cours de cet épisode de sécheresse particulier (dans le cadre de la réponse nationale plus générale en cas de sécheresse). Indiquez les interventions pour lesquelles vous pourriez utiliser un versement de l'ARC afin de les financer.

Nom de l'intervention	Période (mois)	Région/niveau national	Type d'intervention (choisissez à partir de la liste ci-dessous)	Remplit-elle les conditions requises par l'ARC? (Dans l'affirmative, cochez la case)
Transfert conditionnel	2	Départemental	A	(x)
Alimentation du bétail	3	Départemental	L	(x)
Cantine d'école	5	Communal	H	(x)

Types d'intervention			
A	Transfert conditionnel en espèces	G	Distribution de bons, de tickets, de coupons alimentaires
B	Transfert non conditionnel en espèces	H	Supplément nutritif
C	Transfert en espèces – contre du travail	I	Distribution de semences
D	Distribution de vivres – répondant aux besoins	J	Distribution d'eau par camion-citerne
E	Distribution de vivres – contre du travail	K	Construction de puits
F	Alimentation complémentaire (ou d'appoint)	L	Autres

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2^e étape:
Décrivez en
détail la/les
intervention(s)
que vous
prévoyez de
financer en
utilisant un
versement
venant de
l'ARC. Vous
devez compléter
les étapes
2.1 à 2.12
pour chaque
intervention
pour laquelle
vous pourriez
utiliser des
fonds de l'ARC.

2.1 Première intervention: Transfert conditionnel

2.1.1 Est-ce que cette intervention a été initialement proposée dans le Plan Opérationnel -? [Oui]

Si vous sélectionnez « Non » ci-dessus, veuillez remplir
le « nouveau modèle d'intervention » et le joindre en
annexe.

2.1.2 Fournissez une brève description de l'intervention. Si la mise en œuvre anticipée de l'intervention varie de celle décrite dans le PO, veuillez expliquer les différences et pourquoi elle a changé?

Les opérations du transfert conditionnel sont menées
entre novembre et février au plus tard. L'objectif est
de permettre aux ménages ciblés de bénéficier d'un
montant de 1 300 CFA par jour sur une période de
25 jours de travail mensuel. Le montant financier
distribué est de 32 500 FCFA par mois et par ménage
cible.) pendant 2 mois.

Les opérations de transfert conditionnel sont retenues
pour les avantages qu'elles apportent aux populations
vulnérables. En même temps elles augmentent les
revenus des populations, restaurent l'environnement
(aménagement des mares, fixation de dunes,
traitement de koris, récupération des terres), et
luttent contre les migrations temporaires en fixant
les populations concernées (en prenant soin de ne
pas priver les populations d'une stratégie de survie et
finalement renforcer à terme sa résilience).

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.1.3 Faites la liste des provinces/districts qui selon vous, recevront une aide via l'intervention au titre de l'urgence actuelle liée à la sécheresse, et identifiez le nombre approximatif de bénéficiaires ciblés pour cette activité d'intervention, s'il est connu.

1 ^{er} niveau administratif : Région	2 ^e niveau administratif : Département	Population totale	Bénéficiaires ciblés (en ménages de 7 personnes)
Maradi	Mayahi	559 009	2146
	Madarounfa	714 804	711
	Aguie	406 650	405
	Dakoro	683 550	1523
	Guidan Rounджи	524 406	1246
	Tessaoua	516 586	1592
Zinder	Magaria	929 625	2507
	Matameye	401 012	399
	Goure	370 406	1662
Dosso	Dogondoutchi	640 431	1938
	Loga	176 673	2077
Tillabéry	Tera	663 377	1731
Totaux		6 586 529	16422

2.1.4 Énumérez les organisations partenaires qui devraient participer à l'intervention d'urgence liée à cette sécheresse et vérifiez leurs coordonnées.

Nom de la structure responsable au niveau national	Name de la personne à contacter à l'organisation	Rôle et responsabilité	Numéro de téléphone	Adresse courriel
Secrétariat permanent du dispositif	Mahamane Goni Boulama	Superviseur National	0022796978436	goniboulamamahaman@yahoo.fr
Cellule de Crise Alimentaire	Yabilan Mahamane	Coordinateur	0022796926810	Yabilan1958@gmail.com

Voir Annexe joint au présent document pour les organisations partenaires potentielles

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.1.5 Si possible, veuillez inclure un organigramme détaillé de cette intervention planifiée. Il s'agit d'une représentation graphique de la façon dont tous les acteurs impliqués dans cette intervention sont liés et/ou collaborent. Veuillez garder à l'esprit la coordination, les organisations régionales et nationales, les rôles techniques/administratifs.

2.1.6 Estimez le coût unitaire (coût par bénéficiaire) pour mener cette activité pendant 1 mois? Dans la mesure du possible, veuillez actualiser ce calcul en fonction des coûts actuels.

2.1.7 Estimez le coût pour mener cette activité d'intervention pendant un (1) mois.

1 ^{er} niveau administratif Région	2 ^e niveau administratif Département	Nombre de bénéficiaires ciblés	Nombre de ménages	Coût total pendant 1 mois (cibles*coût unitaires)
Maradi	Mayahi	308 696	2146	69 745 500
	Dakoro	206 653	1523	48 497 500
	Guidan Roumdji	179 916	1246	40 495 000
	Tessaoua	171 756	1592	51 740 000
Zinder	Magaria	485 106	2507	81 477 500
	Goure	164 406	1662	54 015 000
Dosso	Dogondoutchi	109 181	1938	62 985 000
	Loga	58 342	2077	67 502 000
Tillabéry	Tera	171 756	1731	56 257 500
Totaux		2 877 204	16422	533 500 000

Calculez le coût de couverture de la population ciblée pendant toute la durée de mise en œuvre de l'ARC.

La taille moyenne du ménage est de sept (7) personnes; la rémunération mensuelle par ménage est 32500 FCFA

Le montant financier distribué est de 32 500 FCFA par mois et par ménage ciblé

Le montant financier pour les charges est de 7 500 FCFA par mois et par ménage ciblé

Le coût total unitaire est de 40 000 FCFA par ménage, soit \$80

Coût total de couverture de l'activité pendant la période de mise en œuvre de l'ARC

Remarque: coût total pendant 1 mois* durée de mise en œuvre de l'ARC [2] 1 326.000.000 F CFA dont 80% d'investissement pour 20% de fonctionnement

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.1.8 Décrivez le flux financier provenant du versement de l'ARC. Par exemple, indiquez comment les fonds seront transférés du compte national identifié dans le PO aux agences chargées de la mise en œuvre (aussi appelées agences d'exécution). Veuillez être aussi précis que possible.

Transfert du compte principal du Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises et Catastrophes Alimentaires (DNPGCCA) vers le compte des opérateurs qui seront sélectionnés pour l'exécution de l'intervention (cf. Plan opérationnel du Niger)

2.1.9 Si la stratégie de ciblage de cette intervention varie de celle décrite dans le PO, veuillez en expliquer la raison pour/par chaque nouvelle activité. Par exemple, sur quelle base la population a-t-elle été ciblée: une évaluation, des enquêtes, une évaluation des besoins?

Quelles sont les dates prévues pour l'exercice de ciblage? Décembre

Quel est le coût estimé de cette activité de ciblage? 5% du montant total de l'activité

Qui financera le ciblage de cette intervention? Les opérateurs. Les coûts étant pris en compte dans le montant de l'activité avec les fonds de l'ARC

2.1.10 Veuillez estimer les besoins d'approvisionnement (ou passation des marchés) et énumérer les sources possibles d'approvisionnements.

Article	Unité	Nombre d'unités nécessaires pour soutenir les bénéficiaires ciblés (à partir de l'étape 2.3) pendant un mois	Source(s)	Date prévue du commencement du processus de passation des marchés	Temps prévu (en jours) pour acquérir l'article
NA					

Les opérateurs seront sélectionnés dans le répertoire existant au niveau de la Cellule de Crises Alimentaire (CCA)/Gestion de Crises (GC).

2.1.11 Veuillez consulter votre Plan opérationnel pour confirmer les dispositions en matière de S&E pour cette activité d'intervention. Décrivez tout changement apporté au plan de S&E associé à cet épisode de sécheresse particulier.

Le système de suivi et d'évaluation en interne des activités d'intervention en cas de sécheresse est prévu à trois niveaux:

- le suivi de la mise en œuvre des interventions sera effectué par l'unité de suivi et d'évaluation de la CCA/GC;
- l'évaluation des impacts des interventions sur la situation alimentaire sera effectuée par la cellule de « suivi » du SAP/PC;
- le contrôle financier interne est exercé par le Directeur financier du DNPGCCA.

Ce suivi interne reposera sur l'organisation d'un système décentralisé qui habilitera chaque niveau (municipal, départemental, régional) du DNPGCCA à collecter et à analyser des données. Une évaluation et un audit externe seront effectués par le gouvernement à la fin des opérations pour évaluer l'efficacité et l'impact des interventions, ainsi que la bonne gestion des ressources financières.

Chaque acteur impliqué dans les opérations doit également organiser un système de suivi de leurs interventions sur le terrain. Ces acteurs établiront également un rapport financier et opérationnel mensuel de leurs propres actions et acceptent de le présenter au DNPGCCA pour une analyse complète. Le DNPGCCA est chargé de consolider les rapports mensuels ainsi que le rapport final et de les soumettre à l'Institution de l'ARC.

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.1.12 Veuillez faire la liste des risques et des hypothèses spécifiques à cet épisode de sécheresse qui peut avoir un impact sur la mise en œuvre de cette intervention.

Les risques potentiels comprennent:

- Des retards de démarrage des opérations de transfert en raison de retards de mise en œuvre opérationnelle;
- Le non-respect des délais d'exécution des opérations telles que prévues dans les accords signés entre le Niger et l'ARC ;
- Le manque de disponibilité de marchés alimentaires malgré les transferts d'argent;
- Le manque de structures appropriées et de partenaires solides chargés de la mise en œuvre avec des ressources suffisantes; et,
- L'incapacité d'identifier un nombre suffisant de bénéficiaires.

Deuxième intervention: Cantines scolaires

Elle permet aux enfants qui n'ont pas de support familial à poursuivre leur cursus scolaire et fixer leurs parents. Cette opération ne concernera que les cantines sous tutelle de l'état se déroulera sur cinq (5) mois (janvier à mai).

2.2.1 Est-ce que cette intervention a été initialement proposée dans le Plan opérationnel? [Oui]

Si vous sélectionnez « Non » ci-dessus, veuillez remplir le « nouveau modèle d'intervention » et le joindre en annexe.

2.2.2 Fournissez une brève description de l'intervention. Si la mise en œuvre anticipée de l'intervention varie de celle décrite dans le PO, veuillez expliquer les différences et pourquoi elle a changé?

Cette opération se déroulera sur une période de cinq mois (de janvier à mai).

Des cantines scolaires seront ouvertes ou renforcées dans les zones les plus vulnérables. Les denrées alimentaires seront achetées sur les marchés locaux, transportées par des camions locaux et gérées par le système mis en place par l'État. Cette activité sera coordonnée par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.2.3 Faites la liste des provinces/districts qui selon vous, recevront une aide via l'intervention au titre de l'urgence actuelle liée à la sécheresse, et identifiez le nombre approximatif de bénéficiaires ciblés pour cette activité d'intervention, s'il est connu.

1 ^{er} niveau administratif: Région	2 ^e niveau administratif: Département	Effectif élèves
Maradi	Mayahi	4 235
	Madarounfa	
	Aguie	
	Dakoro	
	Guidan Roumdji	
	Tessaoua	
Zinder	Magaria	3 225w
	Matameye	
	Goure	
Dosso	Dogondoutchi	2 932
	Loga	
Tillabéry	Tera	524
Diffa	15 448	4 532
TOTAL		15 448

Le pointage étant fait sur la base du nouveau recoupage administratif, nous ne présentons que les effectifs par région concernée. Le document détaillé sera joint en annexe du présent rapport

2.2.4 Énumérez les organisations partenaires qui devraient participer à l'intervention d'urgence liée à cette sécheresse et vérifiez leurs coordonnées.

Nom de l'organisation responsable au niveau national	Name de la personne à contacter à l'organisation	Rôle et responsabilité (AP, S&E, distribution de denrées alimentaires)	Numéro de téléphone	Adresse courriel
Directeur des cantines scolaires au Ministère de l'éducation	N'goila SIDIKOU	Directeur des cantines scolaires	0022796537107	oungoila@yahoo.fr
Secrétariat permanent du dispositif	Mahamane Goni Boulama	Superviseur National	0022796978436	goniboulamamahaman@yahoo.fr
Cellule de Crise Alimentaire	YabilanMahamane	Coordinateur	0022796926810	Yabilan1958@gmail.com

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.2.5 Si possible, veuillez inclure un organigramme détaillé de cette intervention planifiée. Il s'agit d'une représentation graphique de la façon dont tous les acteurs impliqués dans cette intervention sont liés et/ou collaborent. Veuillez garder à l'esprit la coordination, les organisations régionales et nationales, les rôles techniques/administratifs.

La mise en œuvre sera réalisée par les structures décentralisées des directions régionales de l'éducation, les Comités de Gestion Scolaire (COGES) et les transporteurs.

2.2.6 Estimez le coût unitaire (coût par bénéficiaire) pour mener cette activité pendant 1 mois? Ce coût a été calculé au paragraphe 14.8 du Plan opérationnel. Dans la mesure du possible, veuillez actualiser ce calcul en fonction des coûts actuels.

Le montant financier par élève est de 3 623.4 FCFA par mois

Le montant financier pour les charges est de 570.8 FCFA par mois et par élève

Le cout total unitaire est de 4 194.32 FCFA par ménage, soit \$8.3

2.2.7 Estimez le coût pour mener cette activité d'intervention pendant un (1) mois.

1 ^{er} niveau administratif Région	2 ^e niveau administratif Département	Nombre de bénéficiaires ciblés	Coût total pendant 1 mois (ciblés * coût unitaire)
Maradi	Mayahi	4 235	17 762 945
	Madarounfa		
	Aguié		
	Dakoro		
	Guidan Rounджи		
	Tessaoua		
Zinder	Magaria	3 225	13 527 682
	Matameye		
	Goure		
Dosso	Dogondoutchi	2 932	12 297 746
	Loga		
Tillabéry	Tera	524	2 197 824
Diffa	Diffa	4 532	19 008 658
	N'guigmi		
	Maine Soroa		
Totals	Totals	15 448	64 797 855

Calculez le coût de couverture de la population ciblée pendant toute la durée de mise en œuvre de l'ARC Voir budget annexe au présent document.
Coût total de couverture de l'activité pendant la

période de mise en œuvre de l'ARC
Remarque: coût total pendant 1 mois* durée de mise en œuvre de l'ARC [5mois]
323 974 275 CFA

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.2.8 Décrivez le flux financier provenant du versement de l'ARC. Par exemple, indiquez comment les fonds seront transférés du compte national identifié dans le PO aux agences chargées de la mise en œuvre (aussi appelées agences d'exécution). Veuillez être aussi précis que possible.

Consultation par entente directe pour les achats de vivres destinés aux cantines.

Transfert du compte principal du DNPGCCA dans le compte des opérateurs

2.2.9 Si la stratégie de ciblage de cette intervention varie de celle décrite dans le PO, veuillez en expliquer la raison pour/par chaque nouvelle activité. Par exemple, sur quelle base la population a-t-elle été ciblée : une évaluation, des enquêtes, une évaluation des besoins?

Quelles sont les dates prévues pour l'exercice de ciblage ? Ciblage fait depuis novembre 2014

Quel est le coût estimé de cette activité de ciblage ?

Qui financera le ciblage de cette intervention ? Le ciblage a été effectué par les inspections concernées sur budget national

2.2.10 Veuillez estimer les besoins d'approvisionnement (ou passation de marchés) et énumérer les sources possibles d'approvisionnements.

Article	Unité	Nombre d'unités nécessaires pour soutenir les bénéficiaires ciblés (à partir de l'étape 2.3) pendant un mois	Source(s)	Date prévue du commencement du processus de passation des marchés	Temps prévu (en jours) pour acquérir l'article
Riz	MT	490	Marché local	Des réceptions des fonds de l'ARC	45 Jours
Huile	L	20 000	Marché local	Des réceptions des fonds de l'ARC	45 Jours
Sucre	Kg	18 000	Marché local	Des réceptions des fonds de l'ARC	45 Jours
Sel	Kg	500	Marché local	Des réceptions des fonds de l'ARC	45 Jours

Consultation par entente directe pour les achats des vivre destinés aux cantines.

NB: Processus d'appel d'offre trop long pour le mettre en œuvre dans les opérations d'urgence

03 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'INTERVENTION

2.2.11 Veuillez consulter votre Plan Opérationnel pour confirmer les dispositions en matière de S&E pour cette activité d'intervention. Décrivez tout changement apporté au plan de S&E associé à cet épisode de sécheresse particulier.

Le système de suivi et d'évaluation en interne des activités d'intervention en cas de sécheresse est prévu à trois niveaux:

- le suivi de la mise en œuvre des interventions sera effectué par l'unité de suivi et d'évaluation de la CCA;
- l'évaluation des impacts des interventions sur la situation alimentaire sera effectuée par la cellule de « suivi » du SAP;
- le contrôle financier interne est exercé par le Directeur financier du DNPGCCA.

Ce suivi interne reposera sur l'organisation d'un système décentralisé qui habilitera chaque niveau (municipal, départemental, régional) du DNPGCCA à collecter et à analyser des données. Une évaluation et un audit externe seront effectués par le gouvernement à la fin des opérations pour évaluer l'efficacité et l'impact des interventions, ainsi que la bonne gestion des ressources financières.

Chaque acteur impliqué dans les opérations doit également organiser un système de suivi de leurs interventions sur le terrain. Ces acteurs établiront également un rapport financier et opérationnel mensuel de leurs propres actions et accepteront de le présenter au DNPGCCA pour une analyse complète. Le DNPGCCA est chargé de consolider les rapports mensuels ainsi que le rapport final et de les soumettre à l'Institution de l'ARC.

2.12 Veuillez faire la liste des risques et des hypothèses spécifiques à cet épisode de sécheresse qui peut avoir un impact sur la mise en œuvre de cette intervention.

Les risques potentiels comprennent:

- Des retards de démarrage des opérations de transfert en raison de retards de mise en œuvre opérationnelle;
- Le non-respect des délais d'exécution des opérations telles que prévues dans les accords signés entre le Niger et l'ARC;
- Le manque de disponibilité des produits proposés malgré les transferts d'argent;
- L'inaccessibilité des écoles pour cause d'insécurité.

04 ANALYSE SOMMAIRE

3e étape:
À partir des données sur l'intervention rassemblées au cours de la 2e étape, veuillez indiquer comment vous affecteriez le versement prévu de l'ARC entre toutes les interventions éligibles

Énumérez les interventions que vous prévoyez de financer à l'aide du versement fait par l'ARC. En utilisant les informations les plus récentes du logiciel ARV sur le montant du versement, veuillez évaluer comment vous pourriez affecter les fonds de l'ARC entre toutes les activités d'intervention planifiées.

Estimation du montant du versement à partir de la soumission du PDMO (comme indiqué dans la Partie 1): 3 400 00 USD

Nom de l'intervention (entrez les interventions éligibles de l'ARC à partir de l'étape 1.5)	Type d'intervention (entrez les types d'intervention à partir de l'étape 1.5)	Part du versement de l'ARC affectée à l'intervention (en %)	Montant estimé du versement fait par l'ARC (en CFA)
Transfert monétaire	Transfert monétaire	64.6	1 067 430 000
Formation/Suivi et matériels	Alimentation pour bétail	15.6	258 600 000
Alimentation scolaires	Alimentation scolaire	16.9	279 878 080
Soutient logistique	Transport de vivres et location magasins de transit de vivres	2.3	34 091 920
Suivi de la mise en œuvre des opérations	Suivi des opérations sur le terrain	0.6	10 000 000
Total		100	1 650 000 000

*Le total du montant énuméré ici devrait correspondre au montant estimé du versement fait par l'ARC.
1 dollar US=500 Frs CFA

3.2 Insérez ici des informations supplémentaires sur le PDMO proposé, qui vous paraissent importantes. Rien à signaler

05 INSTRUCTIONS PERMANENTES

Les instructions permanentes (IP) représentent un ensemble de tâches qui devront être achevées avant, pendant et après un versement afin de veiller à ce que les plans de l'ARC [Plan opérationnel (PO)/Plan définitif de mise en œuvre (PDMO)] soient mis en œuvre en conséquence et que le financement et les avantages soient transmis aux bénéficiaires dans les délais fixés par l'ARC. Ces procédures constituent la base de tout audit effectué après le paiement, aussi est-il important que vous

réfléchissiez bien à ce qui est réalisable et pratique et que vous révisiez/ajustiez le tableau en conséquence.

4e étape: Consultez les IP élaborées dans le cadre du PO et mettez à jour/révisiez/précisez, en vous basant sur l'épisode de sécheresse actuel. Veuillez ajouter toute IP supplémentaire au tableau, s'il y a lieu.

#	Nom de l'IP	Détails de l'IP	Fonctionnaire responsable	Date prévue d'achèvement	Délai d'exécution (en jours)	Type
		Processus d'informations et de planification				
01	Suivi des niveaux de sécurité alimentaire	Suivi intense du logiciel ARV et des autres outils d'alerte précoce pour effectuer le suivi de la sévérité et de la détérioration de la situation de la sécurité alimentaire	Point Focal ARC	Fin octobre	120	Tâche
02	Mise à jour des bases de données de contacts	Mettre à jour les bases de données existantes des contacts chargés d'AP/de GRS (groupes de coordination, partenaires chargés de la mise en œuvre, Ressources humaines supplémentaires, etc.)	Coordinateur CCA	Mi décembre	30	Tâche
03	Obtention des résultats de l'évaluation des besoins	Travailler avec le groupe chargé de coordonner l'intervention nationale plus générale en cas de sécheresse [entrer le nom ici] pour obtenir des résultats de l'évaluation des besoins	SAP	Fin décembre	90	Tâche
04	Notification aux partenaires du versement	Informar le(s) partenaire(s) d'exécution, les structures nationales et infranationales, et les responsables de programmes existants (si l'intervention est modulable) du versement	Secrétaire Permanent du DNPGCCA	Fin octobre	7	

05

INSTRUCTIONS PERMANENTES

05	Organisation de réunions de coordination	Organiser des réunions de coordination avec tous les partenaires d'exécution afin de planifier la/les intervention(s)	Coordonnateur CCA	Début Decembre	10	Tâche
Processus financiers						
06	Notification à l'institution financière de recevoir le financement venant de l'ARC	Informar l'institution gouvernementale chargée de la réception des fonds de l'ARC et de leur transfert aux partenaires chargés de la mise en œuvre, qu'un versement est attendu				
07	Notification aux partenaires chargés de la mise en œuvre du transfert de fonds	Informar le(s) partenaire(s) d'exécution et/ou les sources d'approvisionnement du transfert de fonds et vérifier les coordonnées bancaires				Tâche
08	Transfert des fonds	Transférer les fonds aux organismes chargés de la mise en œuvre et/ou aux sources d'approvisionnement				Tâche
Processus opérationnels						
09	Ciblage et inscription (à effectuer pour chaque intervention financée par l'ARC)	Identifier des bénéficiaires supplémentaires et mettre à jour les listes des bénéficiaires	Coordonnateur SAP	Fin octobre	30 jours	Mission de terrain
10		Évaluer l'exhaustivité de la liste des bénéficiaires dans chaque district ou comté identifié	Coordonnateur SAP	Fin octobre	30 jours	Idem 09
11		Accroître le personnel sur le terrain pour s'occuper des problèmes d'inscription/de listes des bénéficiaires pour les opérations élargies (s'il s'agit d'une opération modulable)				Tâche
12	Passation des marchés (à effectuer	Identifier les acteurs responsables de l'achat des biens/ approvisionnements	Coordonnateur CCA	Mi-décembre	15	Sélection des operateurs
13	pour chaque intervention financée par l'ARC, selon les besoins)	Vérifier que les procédures et les sources de passation des marchés soient fonctionnelles	Coordonnateur CCA	Fin décembre	30	Consultation restreinte des operateurs
14		Mettre en œuvre le processus de passation des marchés	Coordonnateur CCA	Début janvier	30	Consultation restreinte

05 INSTRUCTIONS PERMANENTES

15	Vérifier la fonctionnalité des systèmes existants	En cas d'une intervention modulable, confirmer que les systèmes existants (systèmes de distribution/transfert de denrées alimentaires/d'espèces, etc.) soient en place, fonctionnels et qu'ils peuvent gérer la charge de travail supplémentaire	Coordonnateur CCA			Tâche
16	Communication	Définir la stratégie de communication à utiliser entre les partenaires d'exécution (c'est-à-dire les réunions hebdomadaires, les réunions mensuelles, etc.)	Coordonnateur en liaison avec les services déconcentrés			Tâche
17	Suivi & Évaluation	Identifier des besoins supplémentaires en personnel et en formation dans le cadre S&E, s'il y a lieu				Tâche
18		Informers les partenaires d'exécution des exigences de comptes-rendus mensuels et des dates butoirs				Tâche
19		Soumettre des rapports mensuels au Secrétariat de l'ARC	Point focal ARC	1 fois mois	300	Rédaction des rapports d'exécution des activités de terrain
20		Soumettre le rapport final de mise en œuvre et financier au Secrétariat de l'ARC	Secrétaire Permanent DNPGCCA	Fin mai	15 jours après la fin des travaux	Élaboration d'un rapport d'exécution des opérations programmées ainsi que le rapport financier

5e étape: Veuillez consulter votre PO et mettre à jour votre calendrier des instructions permanentes de l'ARC, en fonction du moment auquel est survenu cet épisode de sécheresse actuel. Pour le faire: i) ajoutez toutes les IP supplémentaires qui sont spécifiques à votre pays, mentionnées dans l'étape ci-dessus; ii) remplacez les nombres dans la colonne du mois avec les mois associés à votre calendrier saisonnier et au contrat d'assurance de l'ARC; iii) mettez en surbrillance de couleur ou utilisez des « X » pour indiquer le ou les mois au cours duquel/desquels l'activité a lieu.

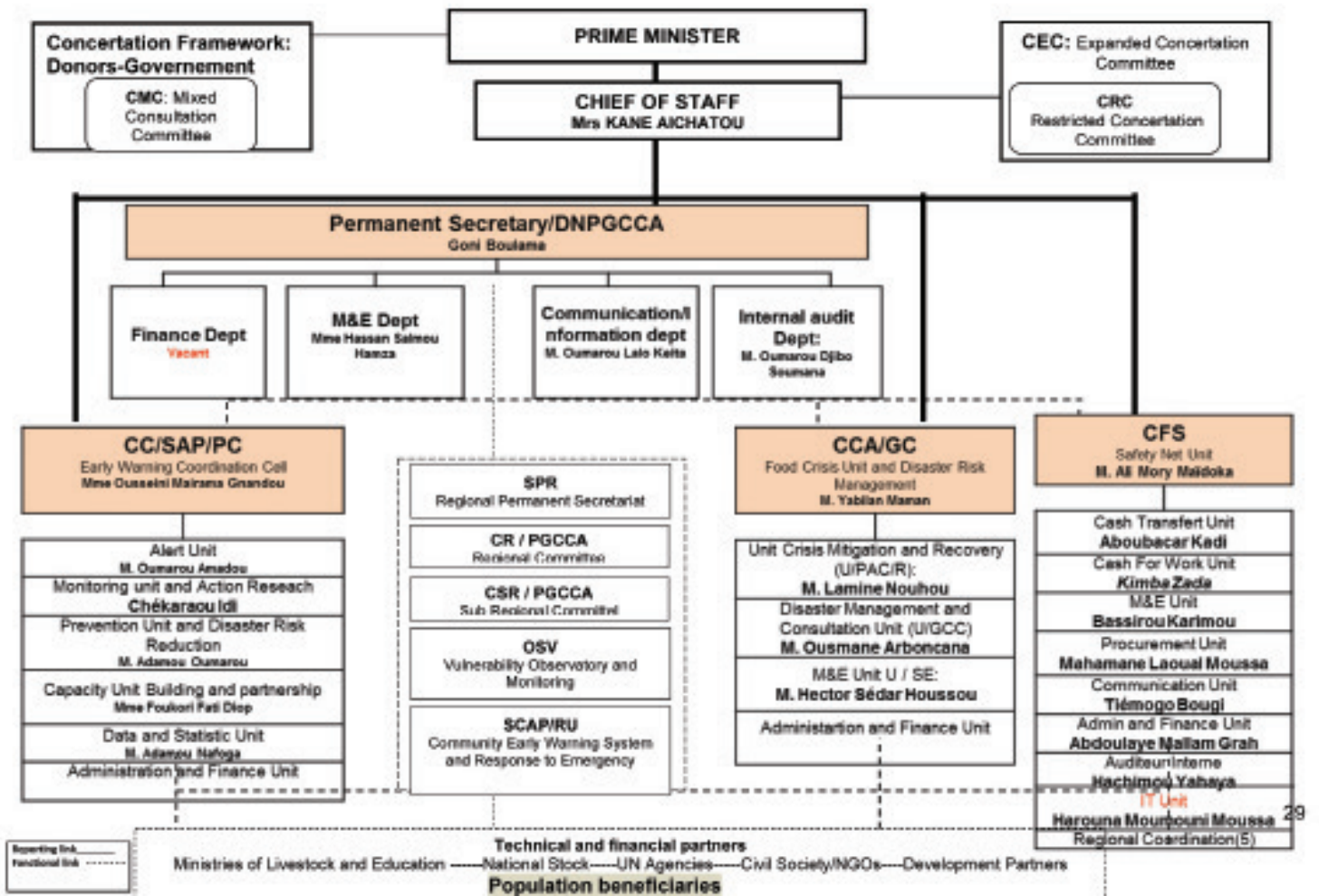
05 INSTRUCTIONS PERMANENTES

Étape U: Établissez un calendrier des IP pour cette activité. Veuillez utiliser le format suivant du diagramme de GANTT.

IP	Mois								Organisme de mise en œuvre
	Versement	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	+6	+7	
Transfert Monétaire	Janvier								CCA/GC
Cantines scolaires	Janvier								Direction régionale de l'éducation/Direction des Cantines scolaires

ANNEXE 1:
PLAN
OPÉRATIONNEL

Dispositif national de prévention et gestion des catastrophes et des crises alimentaires



ANNEXE 2:
BUDGET
RÉVISÉ

Annexe 2: ARC BUDGET (6 mois) - Activités retenues

A.Espèces	Quantité	Valeur moyenne (CFA)	Total (CFA)
Rénumération (nombre de ménages)	16,422	65,000	1,067,430,000
Formation/suivi évaluation	0		126,000,000
Petits matériels	0		132,600,000
Total			1,326,030,000
B. Alimentation scolaire			
Riz (tonne)	490	511,000	250,390,000
Huile (litre)	20,000	1,000	20,000,000
Sucre (Kg)	18,000	500	9,000,000
Sel (kg)	500	200	1,000,000
Controle alimentaire	490	792	388,080
Total			279,878,080
Total des coûts operationnels directs			1,605,908,080
C. Soutien logistique	Nbre	Valeur	
Transport vivre écoles tonnes	640	50000	30,000,000
Location magasins transit stocks			4,091,920
Suivi de la mise en œuvre de l'opération			30,000,000
Sous Total			44,091,920
Coût Total			1,650,000,000